

En Bref cette semaine

Artichaut dragon:

Mildiou : Forte pression

Ramulariose : Nouveau venu en Bretagne

Choux :

Hernie : Fréquente suite aux orages

Piérides : Attention à sa présence sur pomme

Pucerons cendrés : Rares, peu préoccupant

Courgette / Courge :

Cladosporiose : Présente sur le feuillage

Oïdium : Développement de la maladie

Mildiou : Surveiller l'apparition des 1^{ers} symptômes

Poireau :

Thrips : vol en hausse, peu de dégâts

Rouille : Risque fort pour les poireaux d'été/automne

Teigne : Vol faible

Carotte et céleri:

Mouche de la carotte : quelques sites présentent des risques

Mouche du céleri : vols très faibles.

Septoriose : Conditions climatiques favorables

Salades :

Tip burn : occasionne de nombreux refus

Thrips : Très fréquents, des nécroses sur les côtes et le limbe

Mildiou : Apparition possible

Puceron : Absent

Noctuelles : Pas de pontes



Plantation des choux en mini mottes (Photo CA BZH)



Minimottes de choux (Photo CA BZH)



Informations climatiques :

Le mois d'août est très contrasté avec des alternances de températures fraîches et caniculaires et des précipitations fréquentes, maintenant une forte humidité au sol. Les rosées matinales sont également abondantes.

Pour la semaine à venir, le temps reste largement ensoleillé, sans précipitations significatives, les températures sont modérées au nord-ouest (12-21°), plus élevées en Ille & Vilaine (14-23°) et chaudes dans le Morbihan (14-26°).

Artichauts drageons

Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations	Evolution (15 jours)
Côtes d'Armor	Parcelles flottantes	Le mildiou continue de progresser, le temps instable et humide le favorise. Présence d'oïdium sans incidence	
Finistère	11 parcelles de drageon	Dans toutes les parcelles de drageon, du mildiou est observé, la pression reste très forte. Pas ou peu de pucerons. 1 parcelle présentant de graves symptômes de ramulariose.	

Mildiou (*Bremia Lactucae*): La **pression de la maladie est très importante**, l'ensemble des parcelles présente des symptômes mais l'évolution est ralentie par la protection déjà appliquée. L'humidité continue du feuillage et du sol est un facteur aggravant le risque de symptômes sur toutes les variétés (y compris en Camus, variété peu sensible) justifiant la protection des cultures en végétation et début de montaison.

Ramulariose (*Ramularia cynarae*): Pathogène encore non signalée à ce jour en Bretagne

la maladie est présente sur une parcelle de la variété Castel dans le Finistère. Le feuillage se couvre de taches grises à contour nécrotique délimité par les nervures du feuillage. La face inférieure se couvre d'un duvet blanc. La perte de feuillage est très forte (>80%), pas de dégâts directs sur capitule, mais probable baisse de calibre.



Choux

Hernie des crucifères (*Plasmodiophora brassicae*) :

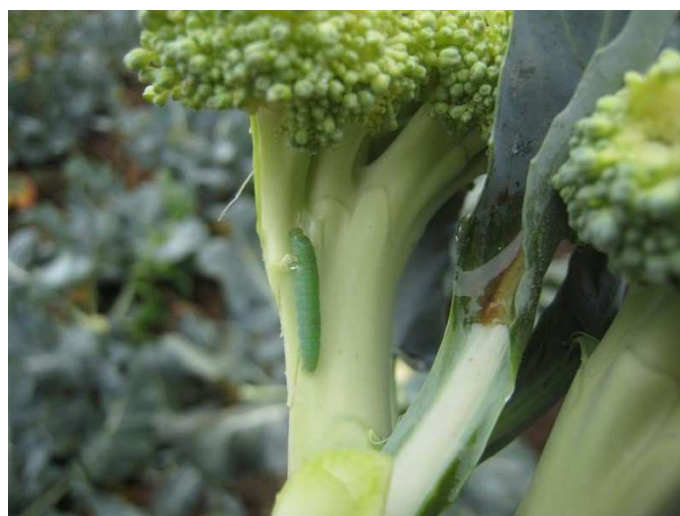
Fréquent dans les Côtes d'Armor, sous l'action des orages et des fortes températures du sol. Les rotations courtes de crucifères sont responsables de son abondance. Les chaulages, en améliorant la structure des sols, donc le drainage, réduisent le risque de hernie. Cette pratique provoque cependant la hausse du pH du sol et augmente à terme les risques de carences pour le chou et les autres cultures de la rotation. Le buttage des parcelles touchées permet l'émission de nouvelles racines.



Parcelle touchée par la hernie (Photo CA BZH)

Piérides de la rave (*Pieris rapae*): Chenilles vertes isolées qu'on retrouve souvent dans le cœur des plantes.

Vol en augmentation, mais pas de défoliations importantes. À surveiller car les chenilles peuvent être responsables de litiges commerciaux quand elles pénètrent dans les pommes. Sauf présence importante, n'intervenir que sur les choux arrivant en récolte.



Piérade de la rave dans une pomme de brocoli (Photo CA BZH)

Piérides du chou (*Pieris brassicae*): Au contraire de la piérade de la rave, les chenilles sont groupées et consomment le feuillage. Elles sont actuellement **peu fréquentes**. N'intervenir qu'en cas de forte présence sur les choux d'automne.



Piérade du chou (Photo CA BZH)

Pucerons cendrés: **Peu signalés.**

Sur chou-fleur d'hiver, le seuil de nuisance est de '1% des plantes de la parcelle ont le cœur recouvert de pucerons'. Ce seuil n'est pas atteint sur les parcelles du réseau.

Courgettes/Courges

Cladosporiose (*Cladosporium cucumerinum*)

Ce champignon provoque de graves attaques dans les régions nord sous climat frais et humide. Les dégâts occasionnés sur le feuillage et les fruits peuvent aller jusqu'à l'arrêt de la culture.

La maladie est **présente sur les courgettes** en début ou en cours de production. Les feuilles sont percées de trous irréguliers frangés de jaune.

On ne connaît pas de variétés résistantes à la cladosporiose

Les moyens de lutte actuellement disponibles sont pratiquement inopérants.

Une rotation des cultures sur 3-4 ans est indispensable.



Oïdium (*Podosphaera xanthii* et *Golovinomyces cichoracearum*) :

L'oïdium continue de se développer sur courgettes. Des taches blanches sont observées en face inférieure et supérieure des feuilles. Les spores germent en 2 heures si les conditions environnementales sont propices et leur cycle de développement est court (5 à 7 jours). Les courges sont moins sensibles mais présentent également des symptômes.

Mildiou (*Pseudoperonospora cubensis*) : **A surveiller**

Les symptômes sont des mosaïques sur les limbes qui jaunissent et se dessèchent. La maladie est très impactante sur courgette et la plante touchée cesse rapidement de produire.

La maladie a des cycles très courts par temps chaud (4-5 jours à 25-30°) et ne nécessite que 2 heures de rosée pour germer.

Les premiers symptômes ont été observés courant août en 2016. La maladie, absente de la région jusqu'alors, est désormais à surveiller en raison du développement des surfaces de courges.

Pas d'attaques observées pour l'instant.

Poireau :

Thrips (*Thrips tabaci*) : **Risque moyen**

Les piégeages sont en augmentation en Ile & Vilaine et supérieur au seuil de risque qui se situe à 7 thrips/plaque/jour. Peu de dégâts cependant sur les parcelles. Dans le Finistère les populations sont en baisse.

Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations (Moyenne/plaque/jour)	Evolution (7 jours)
Finistère	3 parcelles fixes (AB)	Lanmeur : 2.8 , Plouenan : 1.1	
Ile & Vilaine	5 parcelles fixes (4 conventionnelle et 1 AB)	La Gouesnière : 12.2 , Saint méloir : 7.2 , St Coulomb : 9.3 , Pleurtuit : 4.1 , St Jouan (AB) : 5.6	

Teigne (*Acrolepiopsis assectella*): **Risque faible**

Vol de teignes toujours faibles dans le Finistère (1 seul papillon sur les deux pièges posés) , toujours aucun piégeage dans les pièges posés dans le Morbihan. Le seuil d'alerte est de 20 papillons/piège/semaine.

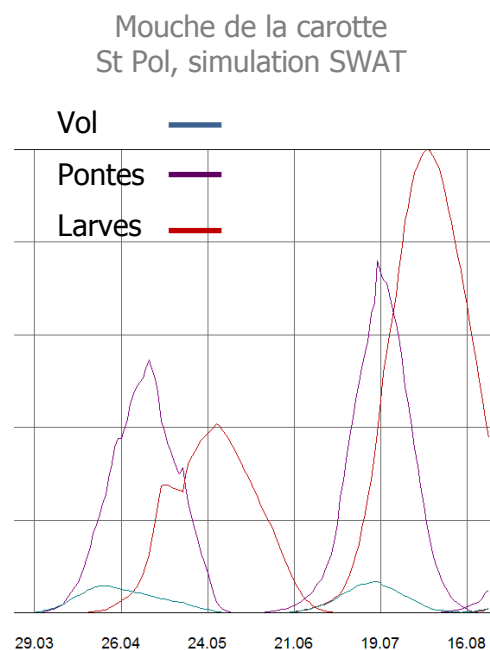
Rouille(*Puccinia porri*): **Risque moyen**

La pression est toujours forte . De 10 à 50% de plants touchés dans le Finistère. Surveiller tout particulièrement les poireaux d'automne.

Carotte & Céleri

Mouche de la carotte (*Psila rosae*) : **Risque moyen**

Département	Parcelles suivies	Piégeage	Evolution (7 jours)
Morbihan	2 parcelles fixes	Plouhinec : 0 , Kervignac : 2.3	→
Finistère	6 parcelles fixes	Kerema : 0.4 , Carantec : 0.4 , Santec bois : 3.4 , Santec Dossen : 0 , Cleder : 0.2 , Lanhouarneau : 0.4	↘
Ille & Vilaine	10 parcelles fixes	St Suliac (bio) : 0 , St Jouan (Bio) : 0.25 , St Méloir : 0.33 , St Malo (L) : 0 , St Meloir (LP) : 0 , Cancale : 1 , Parame : 0.5 Pleurtuit : 0 , Cancale HJ1 : 0.4 , Cancale HJ2 : 0	→



Les piégeages sont stables ou en diminution. La plupart des parcelles peuvent encore être débâchées.

Mouche du céleri (*Euleia heraclei*) : **risque faible**

Département	Parcelles suivies	Piégeage	Evolution (7 jours)
Finistère	6 parcelles fixes	Carantec : 0 , Plounevez L : 0.4 , Santec bois : 0 , Cleder : 0 , Lanhouarneau : 0.2 Santec (Dossen) : 0	↘
Ille & Vilaine	8 parcelles fixes	St Suliac (bio) : 0 , St Jouan (Bio) : 0 , St Méloir : 0 , St Malo (L) : 0.3 , St Meloir (LP) : 0 , Cancale : 0 , Parame : 0 , Pleurtuit : 0	↘

Vol faible à très faible, pas de dégâts observés sur les feuillages. Débâchage possible.

Septoriose du céleri (*Septoria apiicola*) : **Risque moyen**

Petites taches brun-clair de 3-4mm de diamètre qui se couvrent de spores noires. Le feuillage finit par se dessécher. Des dégâts observés sur les zones de production. Les conditions sont favorables à son extension.

Salades (6 parcelles suivies) :

Tip burn : Le Tip burn (nécroses physiologiques liées à des ruptures des laticifères suivi d'une oxydation du latex) est toujours très présent et la cause de nombreux refus. Le climat très contrasté est la cause de ce désordre.

Thrips : Leur présence se traduit sur la salade par des plages oranges sur le feuillage.

Les conditions chaudes de la fin de l'été favorise les populations. Les parcelles bordées de haies sont plus touchées.

Les moyens de lutte directe sont peu efficace, les thrips se réfugiant au cœur des pommes.

Bactérioses : Les conditions humides, la chaleur et les excès d'azote favorisent les pourritures de pommes, notamment sur les laitues iceberg. Déclarer un peu en sous maturité et récolter des pommes souples permet de limiter les pertes.

Mildiou (*Bremia lactucae*) : Non observé. Les conditions plus humides imposent de prendre des précautions : Pas d'apport complémentaire d'azote pour les dernières plantations, destruction rapide des résidus de culture, renforcement des défenses de la plante avec un éliciteur.

Pucerons : Pas de vol. La protection sanitaire, peut ne concerner que la fin du cycle des salades.

Noctuelles gamma (*Autographa gamma*) : Vol faible et pas de pontes.



Dégâts de thrips sur laitue (Photo CA BZH)



Bactériose sur laitue iceberg (Photo CA BZH)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

Les observations contenues dans ce bulletin ont été réalisées par les partenaires suivants : CA22, CA29, CA35, CA56.

Direction de publication

Chambres d'agriculture de Bretagne, ZAC Atalante
Champeaux, 35042 Rennes. Tel 02 23 48 23 23

Contact : Louis Le Roux, animateur inter filière,
Tel : 02 98 88 97 71

Rédigé par :

Chambres d'agriculture de Bretagne
Antenne de St Pol, Kergompez,
29250 St Pol de Léon
Nicolas Mezencev, Animateur légumes. Tél : 02 98 69 17 46

Comité de relecture :

Chambres d'agriculture de Bretagne,
DRAAF-SRAL,
CATE